



**Commission de Suivi de Site (CSS)  
société CLEF à Ternas**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion mardi 12 avril 2022**

**Présidée par : M. Jean-François RATEL, Chef du Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement**

**Lieu : Préfecture du Pas-de-Calais (ARRAS)**

**Objet : CSS de la société CLEF à Ternas**

**Rédacteur : Jean-Marie LECLUSE**

**Téléphone : 03 21 63 69 34**

**PJ : liste des participants + Glossaire**

**1) Objet de la réunion**

Présentation du rapport d'activité 2021. Ce document a été transmis au préalable à l'ensemble des membres de la CSS.

M. JF RATEL fait un tour de table pour que chacun des participants puisse se présenter.

## II) Présentation effectuée par Mme BRASSART, responsable HSE

### ODJ de la présentation

- **Le réseau CLEF en quelques chiffres**

19 négociants pour un stockage logistique d'agrofouritures palettisées

Desservant 320 000 hectares de cultures Effectif : 11 personnes (1 personne supplémentaire a été recrutée en logistique)

Site classé SEVESO Seuil Haut

- **Les flux logistiques**

**Capacité de stockage** : 3800 Tonnes

**Flux moyen** : 5 véhicules / jour

Le pic d'activité est réalisé de novembre à décembre.

- **Bilan environnemental 2021**

**Energie consommée** : 137 008 Kwh (+4%) ;; elle concerne l'éclairage et le chauffage des bureaux, éclairage, recharge des batteries des chariots de manutention ainsi que l'extraction d'air au niveau du stockage)

**Eau** : 34 m3 (-38 %) Raccordement au réseau public en 2021 en raison des périodes de sécheresse ressenties au niveau du forage d'alimentation en eau ; ce poste concerne les eaux domestiques ainsi que le maintien à niveau des moyens de lutte contre l'incendie

**Déchets** : 7T (-25%)

Pas de rejets dans l'air et l'eau

- **Bilan des incidents / accidents en 2021**

5 déclenchements d'alarmes techniques (défaillance de détecteurs)

1 épandage accidentel constaté lors d'un déchargement (bidon de 5l déjà percé à l'ouverture de la remorque)

- **Formations**

26 personnes formées lors de différentes thématiques dont 10 sur la sensibilisation aux risques du site et risques chimiques.

Ensemble du personnel formé à l'exercice POI : conduite à tenir en cas d'accident

- **Exercices et contrôles**

**Exercices**

1 exercice POI (Incendie dans une remorque)

1 exercice de traitement d'un épandage accidentel (surtout pour la personne nouvellement intégrée en logistique)

**Contrôles :**

Audit interne ADR

Audit interne de contrôle de l'organisation du stockage

Audit interne du SGS et AP

Inspection DREAL le 17 juin 2021 sur la gestion des situations d'urgence

ETAT des stocks\*

Disponibilité des moyens de défense incendie

POI

Audit DIRECCTE local de charge, batteries au plomb – plan de prévention et plan de circulation.

- **Actions de prévention des risques**

Investissements 27 468 € dont Remplacement de porte coupe-feu ; l'achat d'une filmeuse et l'installation de pots à glycol au niveau des tuyaux des RIA pour éviter le gel de l'eau en période hivernale, le bâtiment de stockage n'étant pas chauffé

Contrôles périodiques et surveillance des eaux pluviales (1/trimestre) et souterraines (2/an).

- **Perspectives 2022**

Étude sonore et réexamen EDD

Investissements 2022 dans l'isolation du bâtiment stockage

Passage des batteries Li-ion au niveau des chariots de manutention dans le but d'augmenter la flexibilité en procédant à leur recharge à l'heure du midi.

### Echanges :

M. JF RATEL revient sur le thème du POI relatif à l'épandage accidentel en demandant la nature des interventions en cas d'épandage dans les installations de stockage.

Mme BRASSART explique qu'il y a une procédure spécifique pour ce type de cas pour prévenir, isoler et agir. La démarche est de maintenir le produit d'épandage en rétention et de faire appel à une société de prestation extérieure spécialisée pour procéder au pompage de la zone concernée.

M. RATEL sollicite des informations sur les modalités de fonctionnement en période de congés. Mme BRASSART indique que le site ne ferme qu'une semaine en décembre. Le dispositif de surveillance adoptée correspond à celui des périodes non-ouvrées avec activation de la télésurveillance.

Le site est en effet télé-surveillé avec des consignes en période ouvrée et non ouvrée. Lors de l'arrêt du site, ce sont les consignes à la télésurveillance pour les périodes non ouvrées qui sont opérationnelles.

M. BACHELET interroge sur les modalités de circulation dans les communes voisines. Mme BRASSART indique que le flux moyen est de 5 véhicules par jour et que des panneaux de signalisation pour arriver au site ont été installés. Elle signale un problème d'accessibilité au site lors des épisodes neigeux. Il n'y a pas d'opérations de déneigement organisées malgré le caractère SEVESO du site.

Elle précise également que la dernière tempête a entraîné une longue coupure d'électricité conduisant à placer le fonctionnement du site en mode dégradé avec mise en place d'un gardien 24/24 pour déclencher les opérations idoines en cas de nécessité. A noter que les batteries de la centrale incendie sont changées tous les 3 ans pour éviter toute prise de risque inutile.

Me COPIN, inspectrice de la DREAL, évoque la visite d'inspection de 2021 qui a porté sur les situations d'urgence en lien avec le post lubrizol-2.

Me BRASSART indique avoir engagé les travaux nécessaires pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires dans les délais impartis, à savoir être en mesure de disposer d'un état des stocks hebdomadaires des matières combustibles participant au potentiel de danger de l'établissement, en sus de l'état des stocks quotidien pour les matières dangereuses.

A la demande de M. RATEL, le Commandant LENGAGNE, représentant du SDIS62, rappelle les modalités d'engagement de son service lors des exercices POI avec notamment la participation des cadres d'astreinte mais plus de déploiement de moyens autres.

Questionné par Mme BRASSART, il indique la possibilité d'exercice/visite avec la caserne de proximité (St POL). Il invite l'exploitant à ne pas hésiter à solliciter ses collègues de St Pol qui sont très preneurs de ce type d'initiative.

Il indique aussi, si besoin, la possibilité de solliciter la cellule URT 62 (Unité risque Technologique 62)

P/le Préfet

pour Le Secrétaire Général

le Chef de Bureau des Installations Classées



Jean-François RATEL

# Liste des participants :

## Etat

Jean-François RATEL, Chef du Bureau des Installations Classées

Hélène COPIN, Inspecteur des Installations Classées, DREAL HDF, UD de l'Artois

David LENGAGNE, SDIS 62

Jean-Marie LECLUSE, Adjoint Chef UD Artois, responsable S3PI Artois

## Exploitant

Laetitia BRASSARD, responsable HSE CLEF Ternas

## Salariés

Pas de représentant

## Collectivités Territoriales

Claude BACHELET, Conseiller Départemental

Dominique COQUET, VP Ternois Comm en charge de l'Environnement

## Associations et riverains

Pas de représentant

# GLOSSAIRE

QSE (Qualité Sécurité Environnement)

ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)

PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables)

EDD (Etude de Dangers)

EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité)

PPI (Plan Particulier d'Intervention)

POI (Plan d'Opération Interne)

EPI (Equipement de Protection Individuelle)

LUBRIZOL (Site industriel sur Rouen qui a fait l'objet d'un incendie conséquent, le 26/09/2019, et qui est à l'origine du renforcement de la réglementation au travers d'une série de nouvelles dispositions réglementaires qualifiées de post LUBRIZOL)

ADR (Accord for Dangerous goods by Road) « Accord pour le transport de marchandises Dangereuses par la Route »
RIA (Robinet d'Incendie Armé)